

le dynamisme au service du cadre de vie

Message N° 2022/29 du Conseil communal au Conseil général du 13 décembre 2022

Rapport de gestion de la Coopérative d'habitation La Neyruzienne Année 2021

1. Introduction

Par décision de l'Assemblée communale du 22 novembre 1989, la Commune de Neyruz FR a octroyé un droit de superficie de 66 ans à la Coopérative d'habitation La Neyruzienne, d'une valeur au bilan au 31 décembre 2021 de CHF 442'000.00.

Le Conseil d'Administration de cette coopérative se compose comme suit :

Président : M. Guy Rossier

• Vice-présidente : Mme Lara Belotti Macumi

Représentante des

locataires : Mme Anne-Marie Peiry

Représentants de la

Commune: M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic

Mme Maryline Dafflon M. Jean-Noël Gendre

Secrétaire : M. Olivier Telley

M. Olivier Telley est également le gérant qui est très efficace dans la gestion administrative, financière et des locations de la Coopérative.

La Coopérative d'habitation La Neyruzienne a remis ses comptes de l'année 2021 au Conseil communal. Ceux-ci présentent au 31 décembre 2021 :

- un bénéfice net de CHF 64'016.40 (CHF 121'435.00 en 2020),
- un report de bénéfice de CHF 483'500.44 (CHF 362'065.44 en 2020) avant bénéfice annuel,
- un total d'actif mobilisé de CHF 2'281'510.49 (CHF 2'133'821.69 en 2020),
- une valeur d'assurance totale de CHF 8'677'300.00 divisée en :
 - o Valeur assurance bâtiments (ECAB) CHF 8'244'000.00
 - o Valeur assurance privée (La Mobilière) CHF 433'300.00.

La Coopérative La Neyruzienne n'établit pas de rapport de gestion spécifiquement. Le rapport de gestion 2021 est intégré dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 2 juin 2022 qui vous est soumis pour information avec les comptes de l'année 2021.





2. Conclusion

Le Conseil communal invite le Conseil général à prendre acte des informations ci-dessus, des comptes 2021 et du PV du 2 juin 2022 de la Coopérative La Neyruzienne.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 14 novembre 2022.

Le Conseil communal